

COMBAT OUVRIER



Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire
en Martinique et en Guadeloupe
Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe
Pour la reconstruction de la IV^e Internationale

Supplément au mensuel

BI-HEBDOMADAIRE TROTSKYSTE PARAIT MERCREDI & SAMEDI

SAMEDI 1 MARS 1975

EDITORIAL

GUADELOUPE un mécontentement général

Dans tous les secteurs de l'économie le mécontentement est grand. Les petits planteurs réclament un prix satisfaisant pour leur canne ; les dockers font grève pour une augmentation de salaire ; les ouvriers de la canne réclament eux aussi des conditions de travail meilleures ; les commerçants sont mécontents devant les tentatives pour les étouffer par un immense super-marché dans la région de Pointe-à-Pitre.

Dans d'autres secteurs les raisons de lutter ne manquent pas. Partout les salaires sont bas, les effets de la hausse de prix se font de plus en plus sentir.

Pourtant les grandes organisations qui se réclament des travailleurs ne font preuve d'aucun esprit d'offensive. Aucune lutte d'ensemble n'est envisagée. Or le moment est plus que favorable à cette offensive d'ensemble des travailleurs, des paysans et des petits commerçants.

Le pouvoir est laissé les mains libres le préfet peut raconter ses mensonges et continuer à tromper les travailleurs par sa démagogie habituelle, ceux d'en face, les partis de gauche, les syndicats restent passifs et ne proposent rien aux travailleurs et à la population laborieuse.

Devant cette situation les travailleurs doivent eux mêmes se donner les moyens d'engager la lutte. C'est la seule solution pour ne pas être les victimes de la crise qui menace et se manifeste déjà par une hausse des prix effrayante. Pour contraindre les patrons et l'administration à améliorer les conditions de vie des couches laborieuses de la population, il n'y a qu'une seule solution la lutte de tous.

Encore une fois, nous le croyons, les conditions de cette lutte d'ensemble existent : pour une augmentation générale des salaires, pour le paiement des cannes à un prix satisfaisant pour les planteurs, pour la titularisation des milliers d'auxiliaires de l'administration, pour la répartition du travail entre tous, sans diminution de salaires.

MARTINIQUE : FIN DE LA GRÈVE DU BÂTIMENT LES PATRONS CÈDENT UNE AUGMENTATION IMPORTANTE

La grève des travailleurs du bâtiment vient de prendre fin. En effet le 26 février à 21 h un accord de salaire était signé entre patrons et ouvriers. La négociation fut particulièrement houleuse. A un moment, la délégation ouvrière dut se lever et partir, elle fut rattrapée par les patrons qui lui firent une nouvelle proposition. Les travailleurs pour faire aller les choses un peu plus vite cernèrent complètement le lieu de la réunion et décrétèrent que les patrons ne sortiraient pas sans avoir signé un accord valable.

Finalement après 21 jours de grève, les patrons ont reconnu le principe de la signature d'une augmentation en une seule étape. Le salaire de base du manoeuvre passe donc de 5,90F à 7,10 F. Globalement les salaires de toutes les catégories ont augmenté d'environ 200 F par mois, ce qui est nettement plus que la proposition patronale au début de la grève (6,95F et 7,09F en juillet). Par ailleurs si les travailleurs n'ont pas obtenu le paiement des jours de grève, ils obtiennent que les allocations et les congés payés pour cette période leur soient versés.

L'un des points les plus importants est que cet accord de salaire n'est pas, comme d'habitude valable pour toute l'année. Les salaires seront révisables dans trois mois. Là aussi il s'agit d'un important acquis pour les travailleurs.

Sur les autres points rien n'a été obtenu. En ce qui concerne le refus des licenciements, les patrons se contentèrent de répondre qu'ils appliquaient la législation en vigueur. En réalité il s'agit d'une lutte à mener en permanence.

Ce qu'il faut retenir de cette grève, c'est qu'elle apporte, bien sûr, un accord de salaire arraché de haute lutte par les travailleurs, face à des patrons qui ne voulaient lâcher au début le plus petit centime, et face à des directions syndicales qui ne voulaient pas forcer la main aux patrons. Les travailleurs par leur détermination ont ainsi montré qu'on pouvait faire reculer les patrons.

Mais le principal acquis de cette grève est sur le plan moral et sur celui de la conscience des travailleurs.

Tout d'abord les grévistes ont contri-

bué à rendre populaires plusieurs revendications que les syndicats refusaient de populariser jusqu'ici :

- paiement des jours de grève,
- refus des licenciements,
- pas d'accord pour l'année mais révision des salaires en fonction du coût de la vie en Martinique.

Toutes ces revendications ont fait l'objet de nombreuses discussions, débats entre grévistes mais aussi avec d'autres travailleurs. Certains ne comprenaient pas par exemple, qu'on puisse faire la grève et réclamer quand même son salaire.

L'autre point important c'est que pendant toute la grève les grévistes ont demandé des comptes à ceux qui les représentaient. Les dirigeants syndicaux ont perdu une grande partie de la confiance que leur accordaient les travailleurs.

Au début de la grève un comité de grève élu en assemblée générale a fonctionné. Les directions syndicales y étaient majoritaires et ont freiné son activité en tentant chaque fois d'en faire une intersyndicale ou en le boycottant en sous-main.

Mais pour une fois certains travailleurs combattifs ont pu commencer à prendre en main leurs propres affaires. C'est ainsi que lors des négociations les directions syndicales ont toujours été accompagnées de représentants des grévistes. C'est d'ailleurs ce qui évita qu'un accord défavorable soit signé dès les débuts de la grève comme voulait le faire Lamou (dirigeant CGTM).

Les grévistes n'ont pas remporté la victoire complètement parce qu'ils n'ont pas réussi à se donner une direction différente des syndicats qui leur aurait permis de continuer la lutte même après les accords du 26. Car nombre de grévistes trouvèrent qu'on aurait pu obtenir plus. Mais la majorité sentait bien que les syndicats abandonnaient le combat. N'ayant pas construit au cours de la grève une nouvelle direction ils ne restaient que l'issue de la reprise. Cela s'est fait sans démoralisation, parce que ce qui avait été obtenu l'avait été de haute lutte. Il s'agira lors des prochaines luttes, que soit mis en place un comité de grève responsable devant les grévistes et dirigeant effectivement le mouvement.

GUADELOUPE LES OUVRIERS AGRICOLES PRÊTS A LA LUTTE

Les ouvriers agricoles refusent de démarquer la campagne sucrière de 1975 sans avoir obtenu d'augmentations de salaire. Ceux groupés autour de l'UTA réclament 50,00 frs par journée pour le coupeur, et 45,00 frs pour l'attacheuse.

Les capitalistes-usiniers disent qu'ils n'ont pas d'argent alors qu'ils font des millions de profit par an ! Le seul moyen de les obliger à payer est effectivement d'empêcher la campagne de démarquer.

échos sur la grève des dockers en guadeloupe

LA LUTTE CONTINUE

LA VICTOIRE EST POSSIBLE

Il y a maintenant 9 jours que nous avons commencé la lutte, 9 jours qui ont vu les patrons durcir leurs positions. Pourtant nous demandons une augmentation qui ne correspond même pas à celle du coût de la vie. Le gouvernement lui-même reconnaît que les prix ont augmenté de plus de 15% pour l'année 1974 en France, à plus fortes raisons en Guadeloupe !

Maintenant les patrons détournent les bateaux. Bien sûr ils n'ont pas fermé le port, bien sûr ils engagent chaque matin 5 ou 6 d'entre nous pour les livraisons, mais c'est quand même un lock-out.

Face à cette tactique à nous de répondre par un durcissement de nos positions: la grève doit être totale, dans les entrepôts comme sur les bateaux... Les prioritaires qui sont engagés chaque matin sont eux aussi concernés par notre lutte car si nous arrachons les 13% d'augmentation, ce sera pour tous occasionnels et prioritaires.

Nous avons su surmonter les zizanies syndicales et désigner une délégation pour aller voir le préfet. Il est important que nous surmontions aussi les difficultés créées par les patrons entre nous. Prioritaires ou occasionnels nous sommes tous dockers, certains d'entre nous qui sont occasionnels travaillent aux docks depuis plus de 20 ans.

L'unité dans la lutte doit se renforcer d'avantage car pour arracher cette augmentation il nous faut faire bloc contre les patrons et mener la lutte tous ensemble. C'est en particulier dans les assemblées générales, chaque matin, que nous pouvons faire comprendre nos

positions à ceux qui sont encore hésitants. Nous pouvons tous ensemble discuter aussi des décisions à prendre pour gagner.

Refusons de travailler tant que les patrons ne céderont pas les 13%.
La victoire est possible !!!

BASSE-TERRE: LES PATRONS EMBAUCHENT DES BRI- SEURS DE GRÈVE

Le 27 février, pour tenter de briser la grève des dockers, la direction du port de Basse-Terre, les gros planteurs de banane et la préfecture ont eu recours à une méthode fréquemment utilisée par les exploitants et leurs hommes de main: l'utilisation de travailleurs contre d'autres travailleurs, sous la protection des forces de répression.

En effet, Max Martin et ses acolytes ont fait venir des travailleurs des différentes plantations, particulièrement de la région de Capesterre, pour embarquer les bananes. Il s'agissait en fait d'une véritable provocation à l'égard des dockers en lutte, et c'est bien ainsi que ces derniers l'ont ressenti. Ne pouvant assister les bras croisés à ce sabotage de leur mouvement, ils tentèrent de s'opposer à l'embarquement des bananes en manifestant; ils se heurtèrent alors aux forces de répression qui avaient été amenées par cars entiers: CRS, gendarmes, même l'armée était présente et, selon des témoins, la route entre Gourbeyre et Basse-Terre s'en trouvait infestée. C'est donc finalement sous la protection de ces mêmes forces de répression qui demain, peut-être, leur tireront dessus lorsqu'ils entreprendront en lutte, que des ouvriers de la

banane ont effectué le sale travail que leur demandaient les Martin et Cie, ceux qui les exploitent quotidiennement pour 36,70 F par jour. Cela seul suffit à montrer que la classe ouvrière est une, que ses intérêts sont communs, qu'elle a toujours les mêmes ennemis. Voilà pourquoi les travailleurs de la banane, mais aussi tous ceux à qui l'on risque de faire appel, doivent être solidaires de leurs camarades dockers, car leur lutte est aussi notre lutte. Et nous devons tout mettre en oeuvre pour qu'ils soient victorieux, en empêchant, si besoin est, que d'autres travailleurs n'entravent cette lutte.

PAIEMENT DES JOURS DE GRÈVE

Notre tactique était simple, ralentir le travail jusqu'à ce que les patrons cèdent. Eux ils ont décidé de ne pas nous donner de travail du tout, de détourner les bateaux.

Même si d'ordinaire nous ne travaillons pas tous les jours, et, même si nous sommes décidés maintenant à ne pas travailler tant que les patrons ne cèdent pas, ils nous doivent quelque chose pour tous les jours de grève depuis le 18.

Ce qui nous intéresse, ce n'est pas de discuter autour d'une table avec la Transat et Petreluzzi. Nous faisons la grève pour obtenir notre dû et parce que c'est le seul langage que ceux-ci comprennent.

Nous exigeons 13% d'augmentation et aussi le paiement des jours sans travail, car c'est par la faute des patrons, et leur faute à eux seuls que la grève dure.

HOPITAL GENERAL (Pointe-à-Pitre) :

UNE SITUATION QUI A TROP DURE :

L'AUXILIARIAT !

Parmi le personnel hospitalier il est une catégorie d'employés qui sont auxiliaires depuis des dizaines d'années. Ces employés font le même travail que les titulaires, mais seulement sont moins payés que ces titulaires. En outre, les auxiliaires n'ont aucune garantie d'emploi et peuvent être licenciés à n'importe quel moment. Pour l'administration de l'hôpital général, ce sont là des avantages non négligeables. L'on comprend pourquoi elle tient absolument à conserver tout un volant d'auxiliaires. Seulement au moment même où des bruits de futurs licenciements circulent dans l'hôpital il serait temps que les auxiliaires soient titularisés immédiatement. Mais là encore ce n'est pas sur le bon vouloir de la direction qu'il faut compter. La titularisation des auxiliaires ne peut être obtenue que par une lutte commune des auxiliaires et des titulaires, car eux aussi sont concernés.

Directeur de Publication : M.E.ZOZOR
Commission paritaire : N° 51.728
Ronéo du journal : Pointe-à-Pitre

Correspondance : G. BEAUJOUR
B.P. 214 P.à.P.
B.P. 386 F.d.F.

2ème supplément au N° 47

GUADELOUPE :

LES PETITS PLANTEURS NE VEULENT PAS

CEDER.

Dans sa déclaration à la télévision jeudi soir, le préfet a annoncé que les 100 frs que les planteurs réclament pour la tonne de canne 74 ne leur seraient pas accordés. Il a parlé de 80 f pour la tonne de canne 74 et de 101,15, la tonne 75 pour une richesse de 9. De son côté, Sauger, "l'éminent inspecteur" que tout le monde semblait attendre comme le sauveur de la situation n'avait rien proposé qui puisse vraiment satisfaire les petits planteurs, et, ce sont ses conclusions que le préfet a rendu publiques.

C'est vraiment se moquer des petits planteurs, car déjà, avec les 100 frs, ils seraient à peine arrivés à amortir les frais occasionnés pendant la récolte 74., à plus forte raison en ce qui concerne celle de 75, avec à peu près la même somme.

Rien n'est donc réglé, car les petits planteurs n'acceptent pas les prix qui leur sont imposés. Ils ont refusé de signer le protocole d'accord. Leur lutte seule permettra de vaincre l'administration coloniale et les capitalistes usiniers.

MARTINIQUE : FRANCE-ANTILLES SOUTIENT

LES PATRONS DE LA PAPER COMPANY

Dans son numéro du 27/2/75, France-Antilles publie une interview de la direction de l'International Paper, dans le but dit-il d'éclairer ses lecteurs

sur la situation de cette entreprise.

En effet, cela fait 6 semaines que les travailleurs de la cartonnerie sont en grève. Ils ont déjà fait plusieurs concessions aux patrons pour en venir aux propositions suivantes :

- augmentation de 27 %,
- ou de 20 % avec paiement des jours de grève.

Cette grève intéresse les 55 travailleurs du service de production, ceux-là même qui touchent les plus bas salaires. Ainsi le salaire de base est de 5,67 f. Et quand les patrons déclarent dans France-Antilles que "les salaires versés sont parmi les plus élevés de ce département", ils oublient volontairement de préciser que les seuls bénéficiaires de leur "générosité" sont les cadres qui, eux, ne sont pas grévistes.

REUNION PUBLIQUE

DE

COMBAT OUVRIER

à

F O R T - D E - F R A N C E

VENREDI 21 MARS 1975

à la MAISON DES SYNDICATS

THEME : LES LUTTES SOCIALES ET LA TACTIQUE DES SYNDICATS.